

FAIRE ARCHIPELS

**Projet de nouveau mandat
1^{er} juillet 2024 – 30 juin 2027**

INTRODUCTION

Le présent document détaille la poursuite et développement du projet de l'établissement initié en juillet 2019 et porté depuis par Etienne Bernard, directeur du Frac Bretagne, et son équipe.

Depuis 2019, le projet artistique et culturel du Frac Bretagne intitulé « Faire archipels » postule l'idée que l'établissement doit constituer « un système dynamique intégré à d'autres systèmes avec lesquels il coconstruit son existence et la pertinence de ses actions : chaque initiative et projet se pense en relation et en réseau, dans l'horizontalité. Il s'agit avec les partenaires, le territoire, les artistes, les acteurs, actrices et les publics de faire signe, de faire relation, de déborder l'un et l'une vers l'autre, d'inclure et de susciter l'interaction, de se nourrir mutuellement, de générer un débat fait de prises de position, de rebonds, de renvois, etc ». Dans cette optique, il est proposé d'utiliser la métaphore de l'archipel pour aider à visualiser un projet nécessairement complexe et systémique qui échappe à toute logique monolithique.

En effet, « au sein d'un archipel, chaque terre possède sa propre identité et c'est dans la synergie avec ses semblables qu'elle peut exister dans l'affirmation de ses spécificités. L'archipel est ainsi l'espace de la dynamique collective, de l'expérience relationnelle, de la traversée de rythmes, de la découverte, de la proximité et de la distance, du franchissement, des courants, de la négociation, de l'errance et de l'aventure. »

Le Frac Bretagne revendique tout cela. Il est, en effet, à la fois un lieu ressource qui n'aurait pas d'objet s'il n'était pas sollicité par les acteurs et actrices de son territoire (publics, collectivités, structures culturelles, artistes, etc). Le Frac Bretagne est un lieu d'art et donc nécessairement doit porter et promouvoir la fragilité, le questionnement, la poésie, l'imaginaire, l'étranger du projet artistique tout en l'ancrant solidement dans des parcours signifiants pour les publics.

Le projet revendique également un positionnement éthique de l'établissement qui infuse ses actions à tous les niveaux. Il interroge l'avenir de l'institution à l'aune des aspirations légitimes de notre société contemporaine. Il se veut ainsi :

- inclusif en misant sur une politique de médiation horizontale et participative ;
- ouvert sur la diversité en inscrivant le Frac Bretagne dans des circulations internationales ;
- décloisonné en s'ouvrant à d'autres champs disciplinaires ;
- inscrit en Bretagne et dans le monde en fondant toutes ses actions sur la coproduction ;
- engagé sur les terrains des droits culturels des personnes, de l'égalité Femmes-Hommes et de l'éco-responsabilité.

Le nouveau projet qui vous est aujourd'hui présenté se fonde sur le rapport d'autoévaluation qui a été transmis le 30 juin 2023 et, sur les constats établis par celui-ci, propose de :

1 POURSUIVRE, DEVELOPPER ET ASSEOIR

les axes et projets qui ont su trouver leur validité au cours du premier mandat, qu'il nous semble aujourd'hui nécessaire de poursuivre en leur offrant un rythme de croisière ;

2 REPRENDRE, REPENSER ET STRUCTURER

les axes et projets qui, à l'inverse, n'ont pas été aboutis et qui appellent à être prioritairement développés et structurés ;

3 INVENTER ET CONSTRUIRE

les nouvelles perspectives à ouvrir et mettre en œuvre.

1 POURSUIVRE, DEVELOPPER ET ASSEOIR

RESPONSABILITES SOCIETALES DU FRAC

Dès l'origine du projet « Faire archipels », il est apparu primordial d'orienter la politique globale de l'établissement vers un fonctionnement plus éthique et conscient des problématiques sociales et sociétales auxquelles nous devons toutes et tous nous confronter.

L'égalité Femmes-Hommes

Le premier grand chantier ouvert dans ce champ a été celui de l'égalité Femmes-Hommes. Une refonte en profondeur des principes de fonctionnement de la politique d'exposition, d'acquisition, de projets, de partenariats a été menée et, même s'il reste beaucoup à faire, nous sommes fondés de dire que le Frac Bretagne est désormais sur de bons rails pour poursuivre son objectif de parité. Ce chantier a également été mené, avec la complicité de voix extérieures (dans le cadre de notre instance citoyenne agissante Société Mouvante), pour réorienter les logiques de fonctionnement de l'établissement et de son équipe. En outre, un vaste protocole de lutte contre les violences et harcèlements sexistes et sexuels est engagé. Désormais solidement ancré dans la pensée et la mise en œuvre de chaque action, le principe d'égalité Femmes-Hommes sera poursuivi et promu.

L'horizontalité et la promotion des droits culturels

Au même titre que l'égalité Femmes-Hommes, l'ouverture à l'autre, la promotion des droits culturels des personnes et, plus généralement, l'horizontalité et la participation ont été les maîtres-mots de ce premier mandat.

Société Mouvante, instance citoyenne agissante, véritable think tank participatif mis en place pour aider le Frac Bretagne à repenser en profondeur ses principes de fonctionnement ou Collection commune, programme d'acquisitions participatives, constituent certainement les deux dispositifs les plus emblématiques de la démarche du Frac dans cette direction. Pour autant, ils accompagnent une politique générale de l'établissement en direction de ses publics fondée sur l'Éducation artistique et culturelle qui, pour nous, définit l'ensemble des dispositifs, actions et méthodes mis en œuvre pour créer les conditions d'un dialogue actif, participatif et inclusif entre création et publics.

Au-delà de la dimension proprement institutionnelle et opérationnelle, cette idée d'une approche de l'art dans le partage de savoir et la création de sens en commun, s'appuie sur l'idée défendue notamment par Marcel Duchamp que « l'œuvre d'art doit être regardée pour être reconnue comme telle ». C'est en effet à travers le regard et à l'attention portée sur un objet créé par un.e artiste que ce premier devient œuvre. La condition d'œuvre d'art est ainsi le fruit de l'intelligence conjuguée de la création et du regard. Le rôle du Frac est de constituer l'outil-interface qui crée les conditions du dialogue.

► **Ces logiques sous-tendent toutes les actions et projets du Frac Bretagne. Elles en constituent aussi bien l'ADN que les principes méthodologiques opérationnels.**

FAIRE DU FRAC A RENNES UN LIEU DE VIE INCONTOURNABLE

Un des grands enjeux du premier mandat a été d'envoyer le signal clair que le Frac Bretagne à Rennes est un lieu ouvert et grand public ce qui n'était pas complètement perçu jusqu'alors.

Investir et révéler le bâtiment

Ainsi, depuis 2019, a été engagée une démarche volontariste pour faire du Frac Bretagne un lieu de vie résolument plus avenant et ouvert à de multiples usages. Des œuvres ont été installées dans les espaces dits « intermédiaires » (hall d'entrée, espaces de circulations) :

- en faisant « déborder » les expositions des galeries ;
- en implantant le néon *Corrupting the absolute* de Peter Friedl (dépôt du CNAP) à l'entrée du bâtiment ;
- en commandant la bande-son de l'ascenseur *Vertical Transport Music* à Vincent Malassis ;
- en investissant régulièrement la façade avec des images en vitrophanie.

Dans cette dynamique, plusieurs espaces ont été requalifiés ou créés pour accueillir différentes formes de création :

- l'espace dit du « vide central » en contre-bas de la banque d'accueil a été rebaptisé « Le Canyon » et est désormais toujours investi soit en espace d'exposition temporaire soit en lieu de vie et d'expérimentation avec les publics grâce à la commande de mobilier *Pédilove* d'Anaïs Touchot ;
- le Mur du Fonds, à proximité de l'auditorium, est désormais un espace dévolu à la présentation des initiatives éditoriales menées par les artistes ;

- le réduit précédemment dévolu aux casiers-vestiaires, au fond de la boutique, a été transformé en « Cabinet » de présentation d'œuvres ;

- une série de 19 mâts à drapeaux ont été installés (dans le cadre d'une démarche participative portée par la Ville de Rennes et la SPL Territoires) dans le quartier de Beauregard et constituent désormais une nouvelle galerie extérieure pour le Frac.

Enfin, une attention particulière a été portée à la montée en gamme des services de convivialité proposés au Frac :

- la librairie a été développée pour en faire une véritable boutique de musée proposant à la fois des éditions, des œuvres multiples, un rayon jeunesse et différents objets créés par des artistes ;
- le changement de concessionnaire du restaurant a transformé celui-ci en cantine avec une dynamique plus jeune et avenante.

► Ces efforts seront bien évidemment poursuivis, notamment dans le cadre d'un grand chantier quant à l'accessibilité du Frac (détaillé plus bas), mais il nous semble important de désormais laisser le temps à ces modifications substantielles de trouver leur rythme de croisière et leur pertinence aux yeux des publics.

Développer la fréquentation et diversifier les publics

Toutes ces initiatives de modification de la perception du bâtiment vont de pair avec une programmation ambitieuse pour développer la fréquentation et diversifier les publics. Ainsi, un travail a été mené avec les services de Rennes métropole et Destination Rennes pour mieux identifier le Frac notamment, dans le champ de la mobilité, en renommant un arrêt de bus « Cucillé – Frac » ou en travaillant à l'éditorialisation de la ligne C4 comme « ligne de l'art à Rennes ». Dans le champ culturel, en inscrivant très clairement le Frac dans le parcours des institutions phares de l'art à Rennes (notamment via la saison Exporama) ou encore avec l'installation du projet *Beauregard flottant*, galerie à ciel ouvert composée de 19 mâts à drapeaux déployés dans tout le quartier.

Cette stratégie de développement accompagne une dynamique programmatique de décloisonnement disciplinaire et de développement avec l'inscription quasi-systématique du Frac dans les circuits événementiels culturels (festivals Waterproof, Travelling, Teenage Kicks, TnB, Autres Mesures, etc) et la mise en place de grandes expositions phares à fort potentiel populaire (Martin Parr, *Pas Sommeil*, Jeremy Deller).

► Il est évident que la pandémie du COVID 19, intervenue en cours de mandat, a partiellement empêché de vérifier dans les chiffres les fruits de cette politique mais une tendance positive est néanmoins perceptible et nous espérons vivement que l'exposition « Les JO de Raymond Depardon » en 2024 transformera l'essai. Un chantier de modification de l'appellation de l'établissement est également en cours.

LE SOUTIEN AUX ARTISTES DE LA REGION

Utiliser les forces du Frac, première institution d'arts visuels de Bretagne, pour promouvoir et accompagner la scène artistique régionale est un axe important du projet « Faire archipels ». En complémentarité et en dialogue avec les autres acteurs du champ, l'établissement mène une politique active pour créer les conditions de soutien aux artistes.

Le programme phare de cette politique est le Prix du Frac Bretagne – Art Norac, lancé en 2020, qui propose chaque année à un.e artiste de Bretagne de réaliser une exposition personnelle dans une institution partenaire à l'étranger.

Ce projet qui est aujourd'hui un marqueur fort de l'action du Frac est articulé à d'autres dispositifs à l'adresse des artistes (résidence croisée Bretagne/Pays de Galles avec le Aberythwyth Arts Center, résidence Sacatar au Brésil avec la Fondation des Artistes, bourse de production-acquisitions vidéo avec le festival Lo Schermo dell'arte à Florence, acquisitions participatives Collection commune, commande-acquisition de drapeaux d'artistes, etc) et sera poursuivi et amplifié lors du second mandat (détail plus bas).

2 REPRENDRE, REPENSER ET STRUCTURER

Malgré les efforts déployés, il reste beaucoup à faire pour la réorientation du Frac Bretagne vers un fonctionnement plus éthique et raisonnable autant que pour remplir pleinement ses missions d'opérateur public régional.

RESPONSABILITES SOCIETALES DU FRAC

Le chantier impérieux que nous n'avons jusqu'ici qu'abordé et qu'il nous faut désormais attaquer de front est celui de la réduction de l'impact de l'établissement sur l'environnement. Ce colossal chantier portera principalement sur 2 axes dans le cadre du second mandat :

Vers un Frac plus éco-responsable

Main dans la main avec le Conseil régional de Bretagne, propriétaire du bâtiment, il nous faut faire évoluer celui-ci vers un fonctionnement plus vertueux que sa conception architecturale n'a pas pris en compte.

Un audit structurel du bâtiment est prévu prochainement par les services du Conseil régional. Ses résultats nous permettront de déterminer les priorités, d'identifier les marges de manœuvre qui sont les nôtres et de planifier les modifications à opérer.

À l'endroit de l'usage du bâtiment, responsabilité de l'équipe, un plan d'investissement pour la modification des systèmes de traitement de l'air, des fluides et de l'éclairage est en cours, notamment financé par une subvention reçue dans le cadre du Plan de rénovation énergétique des bâtiments publics adossé au Plan de Relance.

Un large plan de formation de l'équipe pour faire évoluer ses usages vers un fonctionnement vertueux va être lancé dès cette année. Il s'appuiera en outre sur une démarche participative dédiée à ces sujets

dans le cadre de l'instance citoyenne agissante Société Mouvante.

► Calendrier prévisionnel selon 3 axes

1. BÂTIMENT

- 2023 : modification générale du système d'éclairage
- 2023 : finalisation de la modification de la gestion des flux d'aération et de chauffage
- 2023-2024 : audit général de rénovation énergétique financé par le Conseil régional, propriétaire du bâtiment
- 2024-2027 : modification du bâtiment selon les conclusions de l'audit

2. FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION (VIE DE L'ÉQUIPE ET UTILISATION DU BÂTIMENT)

- 2023-2025 : formation/sensibilisation de l'équipe aux comportements à adopter
- 2024-2025 : chantier participatif dans le cadre de Société mouvante

3. FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION (MÉTHODOLOGIES DE TRAVAIL)

- 2024-2025 : audit des méthodologies de travail par champ (régie, diffusion de collection, relations aux publics, etc)
- 2024 : symposium de partage méthodologique entre institutions dans les régions celtiques
- 2025 : conclusions de l'audit et définition des orientations (formations, réorientation des pratiques, etc)
- 2025-2027 : mise en application

Le Frac Bretagne ne pourra, à l'évidence, pas réussir ce défi seul. Il devra être pensé en réseau et en intelligence avec les tutelles publiques, les réseaux professionnels et les institutions partenaires localement, nationalement et internationalement.

Vers un Frac toujours plus accessible

La problématique de l'accessibilité constitue un enjeu majeur au Frac Bretagne. Depuis 2021 au sortir de la crise sanitaire, un chantier de fond a été engagé pour rendre le Frac plus accessible. Celui-ci est envisagé de façon globale à l'adresse des personnes mobilité réduite, en situation de handicap physique ou cognitif mais aussi des personnes éloignées socialement des problématiques culturelles.

Le Frac Bretagne est accompagné dans ces chantiers par différents partenaires :

- Tourisme et handicap : Un travail initié avec Ille-et-Vilaine Tourisme vise à l'obtention du Label tourisme et handicap pour 2 familles de handicap : auditif et psychique. La réalisation d'un certain nombre d'aménagements est à l'étude, notamment la signalétique générale. Les objectifs sont d'offrir aux personnes en situation de handicap l'autonomie à laquelle elles aspirent, d'obtenir une reconnaissance en matière d'accessibilité et d'accueil des personnes en situation de handicap, mais également d'attirer de nouveaux publics ;
- LSF (Langue des signes française) : Pour chaque saison d'exposition, une visite est interprétée en LSF, afin de favoriser les échanges et la mixité des publics. La langue des signes française permet aux personnes atteintes de surdité sévère ou profonde de communiquer sans effort. L'accès aux œuvres est favorisé par des visites retranscrites simultanément en langue des signes française. Pour ces visites, le service des publics travaille en collaboration avec le Service d'interprétation et d'accompagnement à la vie sociale (SIAVS 35) de l'URAPEDA à Rennes. Dans la même dynamique un nouveau chantier est engagé pour la réalisation des visites par des personnes sourdes et malentendantes elles-mêmes.

- FALC (Facile à Lire et à Comprendre) : En partenariat avec l'ADAPEI 35, le Frac Bretagne développe depuis plusieurs années des livrets FALC (Facile à Lire et à Comprendre). Élaborée en premier lieu pour les personnes déficientes intellectuelles, cette méthode peut profiter à un public bien plus large (personnes allophones, ayant des difficultés à lire ou encore toute personne préférant accéder à des informations plus synthétiques). Un livret de présentation de l'établissement a été édité en 2020 et, depuis 2021, chaque exposition dispose de son livret FALC.

- Accessibilité et convivialité : La deuxième édition de Société mouvante, instance citoyenne agissante est associée au Secours populaire, association qui depuis ses débuts part de l'idée que la culture est source d'émancipation. Comment pouvons-nous faire plus et mieux pour qu'un lieu d'art comme le Frac puisse être plus accessible, disponible, convivial ? Comment pouvons-nous ouvrir davantage les portes d'un lieu d'art ? Le groupe de participant.es à Société mouvante est amené à chercher des idées concrètes, des préconisations qui seront ensuite inscrites dans les règlements internes du Frac Bretagne et pourront peut-être inspirer d'autres lieux.

- Champ social : Une convention de partenariat (2023-2025) entre le Frac Bretagne et l'association PRISME qui développe des actions de conseils, d'ingénierie et de formation pour accompagner les structures dans leur adresse aux publics éloignés de l'emploi et/ou en situation de grande précarité sociale, a été signée. Elle vise notamment à intégrer les publics concernés dans les activités du Frac et à accompagner le Frac dans sa réflexion en matière d'accessibilité.

► **Si ces chantiers sont bien engagés, nous sommes toujours néanmoins au milieu du gué. Leur mise en œuvre et en pratique constituera une priorité du second mandat.**

REEQUILIBRAGE TERRITORIAL DANS LE DEPLOIEMENT DES ACTIONS

Malgré les efforts menés depuis de nombreuses années, il est évident que les objectifs de rééquilibrage territorial annoncés dans le projet « Faire archipels » en 2019 n'ont pas été atteints. La situation géographique du Frac à Rennes comme les liens historiques entretenus avec le Département d'Ille-et-Vilaine sont autant de raisons d'un déploiement majoritaire des actions à l'est de la région. Un certain nombre de dispositifs visant à un rééquilibrage territorial a été mis en place :

- le programme Frac en Résidence qui permet de réunir en même temps et sur un même territoire différentes expériences associant des artistes, des œuvres et des groupes de personnes (Guingamp 2022, Douarnenez 2024, St-Pol-de-Léon 2026) ;
- les commandes-acquisitions de drapeaux d'artistes (Binic 2023, Brest 2024) ;
- les expositions Hors-les-Murs à fort impact public (Jean Jullien à Clohars-Carnoët 2022, Commande photographique de la BnF à Brest, Lorient et Le Guilvinec 2023, les *Trésors de la collection* à Lorient, Brest et Lannion 2024) ;
- le programme *Une traversée photographique en Bretagne*, parcours estival d'expositions de photographies réunissant 7 partenaires dans les 4 départements bretons.

Pour autant, nous sommes encore bien loin d'une réelle équité dans le déploiement des actions. Un travail de fond pour structurer le déploiement de nos actions à tous les niveaux devra être mené en concertation avec les tutelles publiques qui devra tenir compte des problématiques liées aux déplacements et à la mobilisation des équipes de l'établissement.

► Calendrier prévisionnel

2023

→ Chantier de définition d'une méthodologie efficiente de répartition territoriale des actions (avec le service Collection et le service des publics + tutelles État et Région) + présentation des orientations en conseil d'administration

2024

→ Démarrage de la mise en œuvre + bilan en fin d'année

3 INVENTER ET CONSTRUIRE

Au-delà des chantiers précédemment cités, le projet « Faire archipels » doit prendre de l'ampleur et poursuivre son développement. Le Frac Bretagne, en sa qualité d'opérateur culturel, inscrit pleinement son ambition et ses actions dans les politiques publiques portées par les collectivités parmi lesquelles le soutien à la création et à la professionnalisation du secteur.

LE SOUTIEN AUX ARTISTES DE LA REGION

Depuis l'origine du projet en 2019, le Frac Bretagne s'est clairement positionné comme un outil-clé au service des artistes et de leur professionnalisation. La politique et les dispositifs initiés sont pensés dans le dialogue et en complémentarité avec les collectivités, le réseau a.c.b art contemporain en Bretagne ainsi que les acteurs et actrices également engagé.es sur ces terrains, à commencer par les quatre Centres d'art contemporain d'intérêt national bretons. Tous ces interlocuteurs et interlocutrices travaillent de concert pour faire de la Bretagne un territoire productif et professionnalisé. Celui-ci compte d'ailleurs aujourd'hui parmi les plus riches en initiatives porteuses pour les artistes.

Pour autant, les différentes opportunités offertes (résidences, production, bourses, expériences internationales, etc) manquent encore de cohérence et il apparaît nécessaire de structurer ensemble un projet lisible à l'échelle régionale.

Le Frac Bretagne constitue à la fois un outil de développement pour les artistes et un pôle ressource méthodologique pour la mise en œuvre de projets de production et d'EAC. C'est pourquoi nous proposons que ses compétences et savoir-faire soient, plus encore, mis au service aussi bien des créateurs, créatrices et des acteurs, actrices, que des publics de la région. Il s'agirait ainsi de réorienter dans un souci d'une optimisation des ressources certains dispositifs existants pour, en coordination avec les différents acteurs et actrices du territoire, faire du Frac Bretagne une plateforme de production de projets à la fois chargée de penser au plus juste l'orientation professionnelle de l'artiste et de créer des situations structurées d'échange sur le territoire.

► Calendrier prévisionnel

Printemps 2024

→ Identification des dispositifs et moyens mobilisables avec les tutelles publiques

→ Définition des objectifs et outils d'évaluation avec les tutelles publiques

→ Mise en place d'une méthodologie de gouvernance et d'opération avec le réseau a.c.b-art contemporain en Bretagne et les acteurs, actrices

→ Identification des premiers terrains de projet selon les priorités des tutelles publiques

Été 2024

→ Lancement des premiers appels à participation

Année scolaire 2024-2025

→ Mise en œuvre des premiers projets

CREATION D'UN RESEAU INSTITUTIONNEL DANS LES REGIONS CELTES

Depuis plusieurs années, le Frac Bretagne a tissé des liens forts avec des institutions de référence dans plusieurs régions celtiques (participation de Tessa Giblin au Comité technique d'acquisition de 2020 à 2022, expositions en 2023 de Fanny Gicquel dans le cadre du Prix du Frac Bretagne - Art Norac à Temple Bar Gallery + Studios à Dublin et de la collection à la Glucksman Gallery de Cork, résidence croisée Magnetic Fluxus avec le Aberystwyth Arts Center au Pays de Galles à partir de 2024, etc). Ces coopérations sont ancrées dans la dynamique politique et culturelle que partagent ces territoires et dans le souhait de renforcer les liens dans le contexte complexe du Brexit. Fort de ces expériences, l'idée est venue de construire un réseau plus formel entre différentes institutions.

► Champs de coopération envisagés

1. Circulation des artistes et des œuvres

- Inventer les moyens de coopérer pour accompagner les artistes à travers des programmes de résidences croisées ou des projets en coproduction

- Construire des projets de circulation de nos collections

2. Partage d'expériences professionnelles

- Partager les méthodologies de travail dans les champs de la production, de la diffusion et de la médiation

- Faire circuler nos équipes à travers des programmes d'échange et des périodes d'observation professionnelle

3. Inventer le futur de nos institutions

- Échange et partage quant aux enjeux sociétaux (écologie, fracture sociale, etc.)

- Recherche d'orientations partagées

► Premiers partenaires identifiés

Talbot Rice Gallery, musée d'art contemporain d'Édimbourg, Écosse

Temple Bar Gallery + Studios, centre d'art contemporain, Dublin, Irlande

The Glucksman Gallery, musée d'art contemporain de Cork, Irlande

MARCO Museo de Arte Contemporaneo, Vigo, Galice

Aberystwyth Arts Center, Pays de Galles

► Première étape de travail

Un symposium autour des questions de l'engagement des institutions à réduire leur impact sur l'environnement est envisagé au printemps 2024.

Fonds régional
d'art contemporain
Bretagne

19 avenue André Mussat
CS 81123
35011 Rennes cedex

tél. +33 (0)2 99 37 37 93
accueil@fracbretagne.fr
www.fracbretagne.fr



Le Frac Bretagne reçoit le soutien du Conseil régional de Bretagne, du ministère de la Culture (DRAC Bretagne) et de la Ville de Rennes.
Le Frac Bretagne est membre des réseaux Platform, Regroupement des Fonds régionaux d'art contemporain et a.c.b-art contemporain en Bretagne.

ANNEXE

**Les engagements
et responsabilités
du Frac Bretagne**

Les engagements et responsabilités du Frac Bretagne



12 juin 2024 : rencontre des volontaires du dispositif Collection Commune avec l'artiste Mouna Saboni dans son exposition personnelle *Disappearance*, présentée au Carré d'art, Chartres-de-Bretagne (35). Photo : Frac Bretagne.

INTRODUCTION

Le Fonds régional d'art contemporain Bretagne créé en 1981, est installé, depuis 2012, dans un bâtiment conçu par l'architecte française Odile Decq au cœur du parc de Beauregard à Rennes, qui lui est mis à disposition par la Région Bretagne.

Le Frac Bretagne est un Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) créé en 2013 à la suite de l'association Frac Bretagne. A ce titre, siègent à son Conseil d'administration 4 représentant.es de l'Etat, 4 représentant.es du Conseil régional de Bretagne et 2 représentant.es de la Ville de Rennes.

Sa collection d'art contemporain riche de plus de 5 000 œuvres est le ferment de nombreux projets dans ses murs et surtout sur le territoire régional (établissements scolaires, pénitentiaires, de la santé, du champ social, entreprises, ...).

À travers un ambitieux programme d'expositions, de diffusion et de documentation de la collection ainsi que de nombreux dispositifs à destination des publics, le Frac Bretagne participe pleinement de l'éducation artistique et culturelle, de la vie d'un quartier comme de la sensibilisation à l'art pour tous les publics de Bretagne.

Le projet artistique et culturel du Frac Bretagne est à l'écoute des nécessités et attentes du monde contemporain :

- Il œuvre en matière de développement durable par la mise en œuvre de politiques de rationalisation de ses consommations énergétiques ;
- Il s'engage à reconnaître les droits culturels à savoir le droit de chaque personne à exprimer son identité, participer à la vie culturelle et revendiquer ses références culturelles ;
- Il s'inscrit dans une démarche volontariste d'inclusion par une politique de sensibilisation à l'art contemporain résolument horizontale et participative ;
- Il met en place les conditions d'une accessibilité la plus large possible ;
- Il défend l'égalité femmes-hommes ;
- Il est ouvert à des propositions, des voix, des approches diversifiées d'ici et d'ailleurs, du monde des arts visuels et d'autres champs culturels et artistiques ;
- Il encourage la participation de tous les enfants et jeunes à la vie artistique et culturelle, par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnel.les de la culture, une pratique artistique ou culturelle ;
- Il participe à l'économie des artistes par la rémunération des droits de présentation de leurs œuvres et le soutien à la production.

Le Frac Bretagne souhaite également partager l'ensemble de ses positionnements avec ses partenaires. À ce titre, il propose systématiquement :

- Une sélection ou une orientation d'œuvres à égalité femmes et hommes ;
- Une sélection choisie, partagée ou acceptée par ses partenaires ;
- Une médiation accessible ;
- Des solutions d'accrochage et de présentation les plus respectueuses possible de l'environnement ;
- Une valorisation des artistes présenté.es.

Les engagements du Frac répondent à une véritable convergence des enjeux partagés par l'Etat, la Région Bretagne et la Ville de Rennes, pour rendre un service public responsable, équilibré, attractif, participatif et soucieux d'accompagner les artistes.

Engagement n°1 : L'égalité femmes-hommes

Engagée depuis 2019, la politique en matière d'égalité s'exerce principalement sur deux fronts :

Les acquisitions d'œuvres

La composition du Comité Technique d'Acquisition est toujours paritaire et la parité est désormais inscrite dans le règlement des instances (règlement intérieur de l'établissement).

La politique d'achat d'œuvres l'est également (aussi bien en nombre d'artistes qu'en budget alloué) pour installer une tendance durable au rééquilibrage au sein de la collection.

La diffusion des œuvres

Le Frac est dans une recherche permanente de la parité dans l'ensemble de ses accrochages, expositions et projets.



21 juin 2024 : vernissage de l'exposition *Arpenter le monde*, présentée aux Ateliers des Capucins, Brest (29). Photo : Frac Bretagne.

Des actions concrètes ont été mises en place suite aux préconisations énoncées par le groupe de citoyen.nes Société mouvante en 2023 :

- Inscription de l'égalité femmes-hommes dans les statuts de l'établissement ;
- Insertion sur le site web des engagements du Frac ;
- Conception et mise en œuvre d'une Charte de communication égalitaire ;
- Réaménagement des toilettes publiques ;
- Sensibilisation générale de l'équipe ;
- Pérennisation du télétravail.

Engagement n°2 : L'éco-responsabilité

Des formations ciblées ont été réalisées en 2023-2024 et sont encore programmées.

Plusieurs groupes de travail réfléchissent, depuis 2023, à 5 volets en particulier :

- Gestion et réduction des déchets
- Déplacements et transports
- Muséographie et conditionnement
- Pollution numérique : volet communication
- Pollution numérique : stockage des données

Le Frac Bretagne s'engage à approfondir le travail entamé autour des thématiques suivantes :

Une communication et des usages numériques plus responsables

- Réflexion sur le changement d'hébergeur du site web ;
- Production d'un guide interne pour diminuer les envois de mails ;
- Allègement du stockage numérique et organisation d'un « cleaning day » annuel ;
- Mutualisation des équipements et du matériel audio et vidéo avec les lieux culturels rennais.

Un chantier de réduction des déchets

- Réutilisation des aménagements muséographiques et recyclage des matériaux ;
- Mutualisation du matériel avec d'autres équipements rennais ;
- Suppression des bouteilles d'eau en plastique, mise en place de la buvette mobile sans vaisselle jetable ;
- Achats en volume pour ne pas multiplier les emballages ;
- Utilisation de caisses réutilisables et de couvertures pour les transports d'œuvres ;
- Rationalisation des supports papier de communication ;
- Recyclage du papier ;
- Collecte spécifique des déchets organiques et des mégots de cigarettes.

Un bâtiment moins énergivore

Dans le cadre du plan de relance pour la culture de 2020, deux chantiers ont été impulsés en vue de réduire la consommation d'énergie :

- L'optimisation du système de traitement de l'air ;
- La révision complète des systèmes d'éclairage.

Engagement n°3 : L'accessibilité

Sur la base des préconisations du label Tourisme et Handicap, complétées par le diagnostic d'Ille-et-Vilaine Tourisme en 2022, le Frac continue en 2024 d'adapter son accueil à différents types de handicaps :

- Révision intégrale de la signalétique intérieure ;
- Système d'audiophones avec boucles à induction magnétique pour les publics malentendants à disposition à l'accueil ;
- Réalisation d'un film de présentation du Frac, audio, sous-titré et en LSF ;
- Occultation des miroirs déformants des toilettes publiques du rez-de-chaussée ;
- Installation de signaux lumineux doublant, dans ces mêmes toilettes, l'alarme sonore incendie par une alerte visuelle ;
- Mise aux normes des robinets du lavabo des toilettes PMR.

Engagement n°4 : L'équilibre territorial

Le Frac Bretagne est par définition un opérateur régional de diffusion et de développement des publics de l'art. Les objectifs annoncés sont :

- Concentrer le programme biennal de déploiement des actions du Frac Bretagne « Frac en Résidence » sur les départements des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan ;
- Mettre en œuvre au moins 3 projets par an dans chacun des départements des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan ;
- Concentrer le programme d'acquisitions participatives « Collection commune » sur les départements des Côtes-d'Armor, du Finistère et du Morbihan ;
- Veiller à déployer les actions menées en dehors des centres urbains dans les territoires ruraux.

Engagement n°5 : L'attractivité du Frac à Rennes

Pour développer et diversifier la fréquentation des publics, le Frac a :

- Travaillé chaque session d'expositions avec les autres saisons culturelle rennaises ;
- Intégré la programmation Exporama de La Ville de Rennes l'été ;
- Défendu la requalification de l'arrêt de bus le plus proche en « Cucillé – Frac » ;
- Pavoisé tout le quartier Beauregard de drapeaux d'artistes et donné naissance aux « Embarqué.es », volontaires et soucieux.euses de défendre une vie culturelle à Beauregard ;
- Créé des synergies avec les habitant.es via des programmations communes (cinéma notamment avec le Cadran, maison de quartier de Beauregard) ;
- Développé l'offre de sa librairie-boutique ;
- Installé des œuvres hors salles d'expositions dans son bâtiment ;
- Repensé complètement la formule de restauration pour plus d'ancrage sur son territoire et de convivialité ;
- Proposé dans le Canyon une zone où écouter, lire, se reposer ;
- Renforcé le travail avec le tissu social, socioculturel et périscolaire du quartier.



24 juillet 2024 : découverte ludique de l'exposition LES JEUX OLYMPIQUES 1964-1980 de Raymond Depardon, par les usager.ères du centre de jour Adapei 35 La Vaunoise, L'hermitage. Photo : Frac Bretagne.

Engagement n°6 : La participation des citoyen.nes

Éducation artistique et culturelle (EAC) et droits culturels sont intrinsèquement liés dans la politique du Frac Bretagne comme l'ensemble des dispositifs qui associent le public ; l'inclusion étant la matrice générale du Frac depuis sa création.

L'EAC est l'arrière paysage de tout projet selon 3 orientations :

- Faire société avec et par l'art ;
- Inscrire toute démarche dans des enjeux de société ;
- Vivre l'art comme une expérience.

La participation des partenaires et la co-construction des expositions font partie des manières d'agir du Frac depuis 40 ans.

Les dispositifs Société mouvante, qui compose chaque année un groupe de citoyen.nes pour réfléchir et proposer la mise en place de réponses à des enjeux de société (égalité femmes-hommes, accessibilité, développement durable) et Collection commune, qui associe un groupe de volontaires aux acquisitions d'œuvres, ont accéléré l'inscription du Frac dans cette démarche d'association de toutes les personnes à la construction de ses actions.

Par ailleurs, le Frac en résidence est aussi une proposition visant à associer un territoire dans toutes ses composantes (habitant.es, commerçant.es, établissements scolaires, médico-sociaux...) à un projet de territoire toute une année : accrochages d'exposition, animations, création d'outils de médiation...

Engagement n°7 : L'économie des artistes

Depuis 2019, le Frac élabore et affine une grille de rémunération la plus juste et équitable possible pour la présentation d'œuvres mais aussi de façon plus générale pour les différentes interventions de nature artistique, culturelle et pédagogique.

Elle est fondée sur les préconisations du Ministère de la Culture, enrichie des contributions de l'ADAGP (Société des auteurs dans les arts graphiques et plastiques), de DCA (Association de développement des centres d'art contemporain) et d'échanges avec le Ministère de la Culture-DGCA (Direction générale de la Création artistique) et Platform (Réseau des Fonds régionaux d'art contemporain) une formulation qui semble à ce jour plutôt complète et précise.

Bien entendu, des ajustements seront sans doute nécessaires encore mais une formalisation et une validation permettent au Frac d'officialiser sa volonté d'œuvrer à l'économie des artistes dans un cadre transparent.

Le barème sera notamment révisé en fonction des nouvelles recommandations du Ministère de la Culture et/ou des organismes de gestion collective des droits d'auteur dans les arts visuels.

Au-delà de ce cadre, le barème du Frac Bretagne prévoit aussi les rémunérations pour :

- La conception de projets ;
- L'installation d'œuvres ;
- Les droits de reproduction ;
- Les commissariats d'exposition ;
- Les rencontres, conférences, interventions... ;
- Les défraiements hébergement, déplacements et restauration.

Le Frac a finalisé une grille de rémunération la plus juste et équitable possible pour la monstration d'œuvres mais aussi de façon plus générale pour les différentes interventions de nature artistique, culturelle et pédagogique

Fonds régional
d'art contemporain
Bretagne

19 avenue André Mussat
CS 81123
35011 Rennes cedex

tél. +33 (0)2 99 37 37 93
accueil@fracbretagne.fr
www.fracbretagne.fr

